

Agitation autour de la future métropole



Sylvia Di Léna (PC) a dû batailler ferme pour pouvoir exprimer son opinion sur la métropole. / PHOTO N.E.

C'est à la majorité simple, les six élus du groupe d'opposition (PS/PC) s'abstenant, qu'a été votée la motion contre le projet de loi sur la création d'une métropole marseillaise lors du dernier conseil municipal de Trets (voir par ailleurs La Provence d'hier). Nathalie Gastaud (PS) développera largement son analyse, balayant les arguments, et écartant notamment celui du rattachement de 103 maires du département: "Le nombre n'est pas forcément la raison... La posture que vous prenez vis-à-vis de Marseille est excessive".

Elle dressera un bilan sans complaisance de la communauté d'agglomération du pays d'Aix que le maire présentait comme une "organisation bénéfique pour la commune", illustrant son propos du refus de la présidente de la CPA, Maryse Joissains, d'intégrer le Syndicat départemental qui devait coordonner les transports. Et de plaider pour un examen "sans a priori" de tout ce qui pourrait rendre les élus plus efficaces dans les domaines des transports, du logement ou de l'emploi. "Que cela s'appelle métropole ou autre

chose, pourvu que cela fonctionne", conclura-t-elle dans un brouhaha indescriptible.

"Vous n'arriverez pas à nous convaincre", assurera le premier magistrat de la ville, campé ferme sur ses positions. "Le droit du sol, le droit de l'impôt et les autorisations de logement doivent rester aux communes... Cette métropole ne permettra pas de sauver Marseille", a poursuivi Jean-Claude Féraud.

Le maire et le PC trouvent un terrain d'entente

Sylvia Di Léna (PC) aura bien du mal à se faire entendre, le maire voulant semble-t-il écarter le débat. Elle affirmera elle aussi son opposition à la formule de coopération telle que proposée par le gouvernement mais expliquera ne pas partager les arguments avancés par le maire: "Ce ne sont pas les fonctionnaires qui font les lois, ils ne font qu'appliquer les ordres des conseillers politiques qui les ont transmis", appelant de ses vœux une autre méthode de travail associant davantage les populations à ce projet de territoire. Une analyse que le maire dira partager à 90 %.

Vœux en forme de bilan et de projets sur un plateau "sucré"

La cérémonie traditionnelle des vœux est toujours un moment convivial et reste l'occasion de faire le bilan et de tracer les grandes lignes voire même, en détail, les objectifs de la nouvelle année. Christine Bernard, adjointe en charge du plateau, accompagnée de Maryse Joissains et de nombreux adjoints, a évoqué les dossiers importants de l'année écoulée: la cacophonie des transports - "les choses se mettent en place doucement..." -, la déviation de La Calade - "un dossier du conseil général" -, et le dossier phare, l'élaboration du Plan local d'urbanisme, que chacun peut consulter en mairie d'Aix jusqu'au 15 février, salle Pavillon.

Il fut même question du délicat projet Sacogiva à Celony, dont la contestation semble sérieusement agacer Jean Chorro, 1^{er} adjoint au maire: "Beaucoup de terrain, beaucoup de rencontres, en particulier avec les comités d'intérêt de quartier... Mais la concertation n'est pas terminée, patience", assurait Christine Bernard.

De la métropole à la Marseillaise

Les villageois, très émus et marqués par le décès d'Emmanuel Davin, lui ont rendu, avec de longs applaudissements, un hommage appuyé.

Et puisque le quartier de Puyricard fait partie intégrante d'Aix, Maryse Joissains, fière de son travail et de ses collaborateurs, s'est attaché à élargir un débat qui dépasse les frontières aixoises: coup de griffes sur le projet de métropole régionale - "alors qu'Aix se porte bien, et qu'il n'est pas question de devenir la banlieue de Marseille, ni



Christine Bernard, adjointe en charge du quartier, a évoqué les aménagements à venir entre terrain synthétique et achèvement de la Confiserie à la Calade. / PHOTO I.A.

d'abandonner notre qualité...". Elle dit opter pour une "intégration intelligente", proposer "une coopération métropolitaine" pour "un quotidien à gérer dans la proximité". La proximité, ce sont les aménagements de l'entrée du village, la livraison du terrain synthétique de F. Bouteille, ou l'aboutissement des travaux de la Confiserie à La Calade qui faisait dire à Christine Bernard que le plateau de Puyricard, avec sa Chocolaterie et autres douceurs, devenait un "plateau très sucré..."

Après les souhaits de santé et de sérénité, et avant le partage de la galette des rois, c'est une vibrante Marseillaise qu'entonnait Maryse Joissains, reprise par tous les habitants du plateau peu habitués à cette dimension "patriote".

LES MESSAGES SIMIANE

● **Prochain conseil municipal mardi.** Le conseil municipal se réunira mardi en mairie à 18h30. À l'ordre du jour, sept délibérations seront examinées parmi lesquelles le débat d'orientation budgétaire; une demande de fonds de concours globalisé de la commune à la CPA pour l'aide à l'investissement 2013; la résiliation de l'ancien bail de la poste; un avenant à la convention exercice 2013 entre le conseil départemental de l'accès au droit des BdR et la commune; la transformation de postes; la modification des montants de référence de l'IEMP.

ROGNES

● **Conférence sur l'alimentation.** Dans le cadre des conférences du mardi, l'association Cofov et le collège des Garrigues proposent une conférence à 18h30, "Alimentation, pièges et équilibre" animée par Sandrine Portal, diététicienne au centre médical de Rognes. Cette conférence qui devrait fortement intéresser les personnes ayant des problèmes de nutrition, régime, obésité ou médicaux tels que diabète ou cholestérol aura lieu dans l'amphithéâtre du collège de Rognes. Entrée libre et gratuite.

La remise du concours des décorations et crèches provençales clôt en beauté les fêtes calendales

Incontestablement, Venelles s'illumine chaque année un peu plus. Pour preuve, le nombre croissant de participants au concours des décorations et crèches provençales.

"On a compté 42 participants et nous avons vu des choses merveilleuses", a déclaré avec satisfaction Lydie Ardevol, adjointe au protocole. "Grâce à vous, Venelles est un village où il fait bon vivre", a surenchéri le maire, Robert Chardon, avant d'annoncer les heureux gagnants devant une assistance de Venellois venus très nombreux afin d'assister à une rétrospective en images des petites et grandes crèches, des vitrines, des balcons et des jardins qui ont agrémenté ces fêtes calendales. Mais aussi, pour remporter le diplôme et la récompense.

Comme l'an passé, Théo Garcia, sept ans, a décroché un premier prix dans la rubrique "crèches enfants" pour la réalisation de son œuvre "en solo" car, nous dit sa maman, il a tout fait lui-même, y compris ramasser la mousse! Récompensé également, Monsieur Stanzack qui fabrique ses propres décorations. À noter aussi l'attribution de



Le public venellois était venu très nombreux pour assister à la remise des récompenses pour les diverses décorations et crèches qui ont enchanté le Noël du village. / PHOTO S.L.

prix spéciaux du jury pour Madame Verdu et son immense crèche animée, pour Monsieur Koralewski pour l'ensemble de la décoration des façades de sa maison, de la terrasse, du jardin et de la crèche... Et enfin, une mention particulière pour le fleuriste L'Arrosoir de Margaux qui a réalisé une vitrine sur le thème du développement durable avec des maté-

riaux... recyclés, bien sûr!

Si on rajoute au tableau des décorations de Noël les dernières illuminations de la commune, le sapin de Noël féérique de la place de l'Hôtel de Ville, les guirlandes "gouttes d'eau", ainsi que la participation des santonniers venellois dont Daniel Riéra-Mayans, on devrait compter l'an prochain encore plus de candidats à la fête!

LE JURY

Le jury était composé d'Edwige Plantier, Marcelle Euriat, Patricia Saez, Lydie Ardevol et Marc Cyr. Les photos du diaporama monté par Laurence Bonhomme du service Communication ont été prises par Marcel Euriat.

14677

CHAUFFAGE CENTRAL

Partenaire
Gaz de France
Dolce/Ita

REEMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES EN 24H

FRANCE CHAUFFAGE
112, rue Sainte - MARSEILLE 7^e
www.france-chauffage.com

DEVIS GRATUITS
04.91.33.88.33

NE RATEZ PAS
LUNDI 28 JANVIER
Chez LM GERARD
jusqu'à 70%
BRADERIE
Métro Rond-Point du Prado
90, av. de Mazargues
St-Giniez - Marseille 8^e
www.lmgerard.com